

Jean-Pierre ENJALBERT

Maire de Saint-Prix

Conseiller Général du Val d'Oise

Président Départemental de
Debout La République

Communiqué de presse

Saint-Prix, le 17 février 2010

NUISANCES AERIENNES VOLS DE NUIT

Fortement impliqué dans la problématique des nuisances aériennes de Roissy, je ne peux que réagir à la position relative à l'organisation des vols de nuit évoquée dans l'article du Parisien du samedi 13 février 2010.

Je tiens à exprimer la nécessité d'accompagner l'expérimentation de suppression des vols de nuit sur le doublet Sud par la refonte des trajectoires d'approche pour le doublet Nord afin d'éviter les zones urbanisées, car il ne saurait être question d'aggraver les nuisances supportées par les populations survolées par le doublet Nord.

Enfin je tiens à rappeler que si tout progrès sur ce dossier sensible en terme de santé publique justifie telle ou telle expérimentation, l'objectif ne peut être que d'aboutir à terme pour tous à l'application des préconisations de l'OMS (bruit < 40 DB pendant 8 heures consécutives) pour permettre un sommeil de qualité.